ERRATUM AU TOME XI DE 1934

LES OPISTHOBRANCHES DE QUOY ET GAIMARD, PAR A. PRUVOT-FOL.

La page 64 doit être supprimée. La page 65 du mémoire, moins la dernière ligne, devient page 64. La suite comme ci-dessous :

D'un ovale arrondi, avec le dos bombé et les flancs élevés, il porte des tubercules sur le manteau. Ces tubercules sont (et surtout doivent avoir été, sur le vivant), plus élevés et plus apparents que ne le montrent les figures aussi bien manuscrites que gravées. Et, de plus, ces tubercules sont coniques mais irrégulièrement bosselés, c'est-à-dire composés. Sur le dos, ils sont clairsemés et élevés, ayant jusqu'à un demi-millimètre de haut à l'état conservé; sur les bords du manteau, ils sont beaucoup plus petits et plus rapprochés, formant tout autour des rhinophores et des branchies plusieurs rangs de petits tubercules serrés.

Le pied est bilabié, la lèvre supérieure fendue, les palpes sont digitiformes aplatis, pour ainsi dire rubanés. Il n'y a pas d'armature labiale ni d'armature péniale. La radula est large, les dents médiocrement nombreuses, très longues et aiguës, avec une arête dorsale qui, chez une partie d'entre elles, se prolonge en une pointe libre. Aucune n'est denticulée.

La cavité branchiale a le bord légèrement relevé, mince, tuberculeux mais non crénelé. Les branchies, qui sont en partie visibles, doivent être composées, selon les auteurs, de cinq divisions; en apparence il y en a davantage, mais on sait à quel point il est difficile de distinguer entre une division primaire et une division secondaire dans ces branchies composées, et la base n'est pas visible sur l'échantillon. Le vagin et le pénis paraissent inermes.

Il semble que ce Doridien, dont les organes génitaux ne pouvaient être disséqués qu'en partie, appartienne à la famille des *Archidorididæ*. Il n'a pas des palpes d'*Archidoris* ni le même aspect des tubercules dorsaux. Si on le plaçait dans les *Archidoris*, il y aurait deux *A. violacea*, car il en existe une créée par Bergh. De plus, cette espèce provient de l'hémisphère Sud. Je la place provisoirement et dubitativement (à titre d'indication) dans le genre *Austrodoris* Odhner, 1926, pages 56 et 67. Ce n'est en tout cas pas une *Dendrodoris*.

Genre Archidoris Bergh.

Archidoris tuberculata (Cuv.). Doris tuberculata Cuvier, 1804.

Un exemplaire de ce Doridien commun sur nos côtes se trouve dans la collection, mais n'a pas trouvé place dans les descriptions des auteurs. Pêché probablement dans l'Atlantique, il aura été jugé banal et déjà suffisamment connu.

Genre Asteronotus Ehrenberg, 1831.

C'est très certainement à ce genre qu'appartient :

Asteronotus ?hemprichi Ehr.

Asteronotus mauritianus (Quoy et Gaimard 1832), auctt.

Doris mauritiana Quoy et Gaimard. Voyage de l' « Astrolabe », Zool., t. II, p. 269; Pl. XX, fig. 5 à 8; Ms 108, Pl. XCVI, fig. 1-2 (Doris de Maurice).

C'est aussi l'avis de divers auteurs, de Bergh en particulier, bien qu'il place parfois la même espèce parmi les *Dendrodoris*, « *Doriopsis* », dans ses listes (Bergh, 1876, Musée Godeffroy, VIII, p. 34).

Il est plus difficile de décider à laquelle des nombreuses espèces, créées pour la plupart